

*Annecy, le 6 décembre 2022*

### Service public

---

## Mouvement de grève de la Propreté urbaine

**Un préavis de grève concernant les agents de la propreté urbaine a été déposé pour la journée du 7 décembre, lendemain de la Foire-Saint André. Malgré des négociations entreprises par la Ville d'Annecy ce préavis est maintenu.**

Lundi 5 décembre, des élus et des représentants de l'administration ont rencontré plusieurs délégués syndicaux pour écouter les revendications et envisager des solutions à court terme.

Malgré plusieurs pistes avancées par la collectivité, les agents via les délégués syndicaux ont fait le choix de maintenir leur préavis pour la journée du 7 décembre. Il a été acté que les discussions reprendraient début 2023 afin de ne pas interférer avec les élections professionnelles de la fonction publique prévues le 8 décembre.

Cette grève sur le secteur de la Propreté urbaine s'ajoute à un préavis de grève générale concernant l'ensemble des agents de la Ville sur les journées des 7 et 8 décembre.

**Tout en réaffirmant le respect du droit de grève des agents, la Ville d'Annecy regrette cette situation et les impacts générés sur les usagers du service public.**